

## Marie Moret à Roger et Laporte, 7 juin 1893

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Bernardot, François \(1846-1903\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Molines père et fils](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre  
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-53

Collation2 p. (333r, 334r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Roger et Laporte, 7 juin 1893, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/11752>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

## Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [7 juin 1893](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

## Description

### Résumé

Envoi d'un chèque de 204 F pour solder la facture du 5 juin 1893. Sur la publication de la conférence de François Bernardot prononcée à Gand dans *Le Devoir* : Marie Moret demande à ce que l'imprimeur mette en composition l'article afin d'évaluer le nombre de pages nécessaire, qu'elle estime à 40 pages. Demande confirmation du prix pour mille exemplaires du brochure de cette conférence, tirée à part du *Devoir*.

## Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Propagande](#)

Personnes citées

- [Association coopérative du Familistère](#)
- [Bernardot, François \(1846-1903\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Molines père et fils](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées

- « Le Familistère de Guise. Conférence de M. Bernardot à la Société libérale pour l'étude des œuvres et des sciences sociales », *Le Devoir*, t. 17, 1893, p. 391-430. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.17/392/100/770/0/0>, consulté le 22 novembre 2021]
- Bernardot (François), *Le Familistère de Guise, association du capital et du travail, et son fondateur Jean-Baptiste-André Godin : étude faite au nom de la Société du Familistère de Guise, Dequenne et Cie*, 2e éd., Guise, Imprimerie Édouard Baré, typographie et lithographie, 1893.

Lieux cités [Gand \(Belgique\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Bernardot, François (1846-1903)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Coopération
- Familière
- Fouriériste
- Ingénieur
- Pacifisme

BiographieIngénieur des Arts et Métiers, coopérateur et fouriériste français né en 1846 à Nantes (Loire-Atlantique) et décédé en 1903 à Nantes. Il est le filleul du médecin fouriériste Ange Guépin (1805-1873). Diplômé de l'École des Arts et Métiers d'Angers en 1865, il travaille de 1867 à 1874 à la construction du canal du Suez. Il se marie à Nantes le 21 août 1876 avec [Angéline Morisseau](#), fille mineure d'un mécanicien à Nantes, née en 1858. Toujours en 1876, il entre au service de la manufacture Bourgeois et Cie à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), qui produit du sang desséché, du superphosphate d'os et des engrâis. Il est recruté en décembre 1882 par Jean-Baptiste André Godin pour la surveillance des brevets et des approvisionnements de l'usine du Familière. Il devient membre associé et conseiller de gérance de l'Association coopérative du capital et du travail jusqu'en 1897, et président de la Société de paix du Familière. François et [Angéline Bernardot](#) ont quatre enfants : Georges, Madeleine et deux fils nés au Familière, Paul (1883-1896) et René (1885-1901). François Bernardot quitte le Familière en 1897 pour s'occuper d'une entreprise de tonnellerie mécanique à Nantes. En décembre 1882, Bernardot déclare à Godin : « En religion, je n'en reconnaiss pas d'autre que celle de l'étude de la science [...] »

---

NomFabre, Auguste (1839-1922)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Coopération
- Fouriériste
- Littérature

BiographieFouriériste et coopérateur français né en 1839 à Uzès (Gard) et décédé en 1922 à Genève (Suisse). Il se marie en 1862 à Uzès avec Cécile Françoise Juliette Boudet (1842-1873). Ils ont une fille en 1866, [Juliette Fabre \(1866-1958\)](#). Il devient en 1880 économie du Familière, associé de l'[Association coopérative du capital et du travail du Familière de Guise](#). Il est un ami intime de Marie Moret après la mort de Godin.

---

NomMolines père et fils

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéBanque

BiographieBanque établie à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

---

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

---

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle.

En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 21/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

---

Carte que Guise Familiâtre  
de mme 7 Juin 1693

Yermech j'ai mis au portefeuille  
Le double de la somme  
de 100 francs

Messieurs Roger et Laporte,

J'ai l'honneur de vous accuser  
réception de nos lettres et facture du  
courant et de vous envoyer ci-  
joint, pour solde, un chèque (N° 1)  
valeur deux cent quatre francs, aux  
Messieurs Molines de votre ville.

Veuillez, M<sup>me</sup> en accuser  
réception.

— En même temps je vous  
serai très-obligeé de me donner  
les renseignements suivants :

M. Fabre nous a remis le  
manuscrit d'une Conference faite  
à Gen<sup>s</sup> par M. Bernardot conseil-  
eur de la Chancery de la Ville de Familiâtre.  
Cette conference doit venir dans le

prochain numero du Demir, aussitôt  
après l'article de fond de M. Pascale.

(Nous n'avons pas de pages doc-  
tig<sup>re</sup> - Godin.)

J'ai évalué à 60 environ le  
nombre de pages du Demir qui  
seront occupées par la Conference  
Bernardot, celle-ci étant interliniée  
à 1 point, et nous avons en  
conséquence, M. Pascale, et moi  
arrêté le reste du Demir<sup>o</sup>.

Or, M. Fabre m'écrit que vous  
pensez que la dite conference <sup>tiendra</sup>  
dans un n° du Demir<sup>o</sup>. Comment  
dois-je interpréter cela ? Croire, non  
donc qu'elle va occuper les 60 pages ?  
Mettre la en composition le plus  
vite possible, je vous en prie, afin  
que nous soyons fixés sur son  
étendue. Si elle occupe plus de 60  
pages, vous pourrez faire mettre  
en plein toute la partie imprimée  
qui est une citation de nos statuts.

14 Autre question :

15 De même qu'au mois d'octobre  
dernier j'ai mis à la disposition de  
la Société la Familière la composition  
du compte rendu de l'assemblée générale  
faite pour le Dernier et que nous en avons  
fait, pour le compte de la 1<sup>re</sup>, un  
usage à part en brochure, ainsi il  
est question cette fois que je mette  
à la disposition de M. Bernardot,  
la composition de la conférence faite  
pour le Dernier, afin d'établir s'il  
y a lieu une brochure à part.

M. Fabre nous a dit un mot de  
cela; mais la réponse de vous qui il  
me transmet aujourd'hui me semble  
contenir une erreur; autrement, elle  
mettrait à nuant l'idée de la brochure.

En effet, il dit que nous demandez  
"200 fr. pour mille exemplaires et"  
"180 fr. pour quinze cents, la com-  
position ayant été préparée pour  
le Dernier. " Veuillez ou rectifier ou

confirmer ces chiffres afin que je  
les transmette à qui de droit.

En résumé, outre l'accusé de  
réception du chèque, je vous prie  
digne de me donner deux réponses  
très pressantes :

1<sup>o</sup> Combien de pages du Dernier  
va, selon vous, occuper la  
Conférence Bernardot, la partie  
imprimée étant mise en plein  
et tout le reste interligne à 1 p. ?

2<sup>o</sup> Quel serait le prix ~~de~~  
~~brochure~~ de mille exemplaires d'une  
brochure d'environ trois feuilles (48  
pages) la composition étant déjà  
faite pour le Dernier ?

Veuillez agréer, Messieurs,  
avec mes remerciements anticipés  
pour votre réponse, l'assurance  
de toute ma considération

Marie Gaudin